

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Chômeurs de l'esprit ?

Je retrouve, en revenant en Belgique, une vieille question, que l'on a souvent agitée dans ce pays laborieux et pratique. Du reste, c'est une question qui intéresse beaucoup d'autres pays et que l'on débat un peu partout : celle du chômage dans les professions dites libérales. On dit aussi des « intellectuels », mais c'est une extrapolation erronée, l'intellectuel ne pouvant chômer que dans la mesure où son cerveau... ne travaille plus et, dans ce cas, évidemment, il n'y a plus rien à faire pour lui. M. Regismanset serait — je suppose — de mon avis.

Mais on n'a pas le courage d'envisager le problème du chômage dans les professions libérales sous son véritable aspect. En effet, qu'est-ce qu'on propose, pour y remédier, en Belgique ? Rendre plus difficile l'acquisition des diplômes universitaires. Naturellement, tout le monde est d'accord que hausser la valeur intellectuelle des diplômés universitaires, par le fait que leur octroi dépend de preuves de capacité très sérieuses, c'est un avantage pour la société et toute personne ayant quelque expérience des choses de l'enseignement conviendra qu'il y a bien des progrès à réaliser dans cette matière. La généralisation des épreuves écrites et expérimentales dans les examens des Facultés pourrait être un remède. Dans certains pays, l'arrivée au moment où sa plume ne lui servira plus à rien. Mais il faut renoncer à l'idée que le renforcement de la sévérité des épreuves de libération exercera une influence décisive sur le nombre des titulaires de diplômes supérieurs. Le moment du passage d'un système à l'autre doublé, les choses se passeront comme d'habitude.

L'afflux aux Facultés sera toujours croissant sous l'influence de conditions — du reste fortement souhaitables — qui facilitent l'accès aux études. On peut, en pure théorie, discuter cette question : si l'enseignement secondaire doit être gratuit, personnellement, je ne suis pas de cet avis, car je pense que l'enseignement secondaire est un service que l'individu demande à titre individuel et, comme tout service individuel, il doit être payé — à sa pleine valeur — par celui qui le demande. Mais j'admets volontiers qu'une communauté très riche peut offrir ce service à titre gratuit.

De toute façon, la montée aux Facultés est destinée à se multiplier. D'où la conséquence que le déséquilibre entre demande et offre des services de la part diplômée doit, lui aussi, s'accroître. Il faut ajouter que, si le nombre des gens orientés vers l'enseignement peut augmenter, la diffusion de l'hygiène et la modération de l'esprit de litige agissent en sens opposé sur le chiffre des médecins et des avocats pouvant trouver du travail. La tendance de l'industrie à la concentration et à la division technique réduira automatiquement le nombre des ingénieurs utiles en tant que véritables ingénieurs ; les autres pourront très bien être remplacés par des contremaîtres et des techniciens. Mais c'est un propos qu'on ne peut approfondir dans un petit article de journal.

Le traitement de ce mal consiste dans la transformation des Facultés en purs organes scientifiques, ne donnant d'autres attestations à ceux qui les ont fréquentés que de posséder certaines connaissances spéciales. Les professions « libérales » devraient être libérales sans mélange, c'est-à-dire ouvertes à tous ceux qui pensent en avoir les capacités, le public déterminant le choix des meilleurs.

Plus les Facultés deviendront de purs organes scientifiques et moins elles seront fréquentées ou elles le seront uniquement par un public sélectionné par ses dons et sa compétence. La masse de travail intellectuel dont elles sont capables s'en trouvera accrue et c'est, au fond, la seule chose à laquelle la société est intéressée. Conserver et augmenter la quantité de connaissances et de savoir existant dans un temps est le plus haut devoir d'une société. Tout devrait lui être subordonné, car tout en dépend, y compris la sûreté militaire, qui est faite pour les trois quarts, de mathématique, aérodynamique, thermodynamique, mécanique. A cela doit viser un Etat dans la mesure où il est l'organe exécutif d'une société. Le reste est l'affaire des gens intéressés.

L'idée qu'un diplôme donne droit à une « position » est l'absurde même. Il n'est que l'attestation d'avoir fait — bien ou mal et plutôt mal que bien — certaines études, c'est-à-dire d'avoir « consommé » certaines connaissances. La note que vous payez au restaurant est l'équivalent de ce que vous y avez mangé. Le prix de vos études est le prix de vos connaissances, beaucoup moins, dans la réalité, car elles coûtent à la collectivité infiniment davantage. Personne ne prétendrait qu'ayant payé sa note au restaurateur, celui-ci lui doit quelque chose encore. Pourtant, on le prétend en matière de culture. On demande une « situation », car on a payé son instruction...

C'est cette erreur psychologique qu'il faut déraciner. Et du reste, quand on saura que le diplôme n'est pas une situation, ni un droit à en avoir une, les Facultés perdront automatiquement leur population superflue. Ce qui restera travaillera pour l'esprit, et ce sera un avantage réel.

Arturo LABRIOLA.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Sombre balance

Il y a longtemps, un compositeur autrichien — à moins qu'il ne soit hongrois ou tchèque — a écrit une romance intitulée « Sombre dimanche » qui fut, paraît-il, un énorme succès, encore que ce soit un succès d'un genre nouveau.

Les journaux nous ont appris que cet honorable mélomane se promène présentement en France.

Si votre cousin, garçon d'hôtel ou barman à Paris, peut découvrir son adresse, dites donc à votre cousin de lui suggérer de ne pas quitter notre doux pays avant d'avoir composé une nouvelle chanson, dans le goût de la première, sur le thème « Sombre balance ».

Sombre balance ?  
Notre balance commerciale, modèle 1937, le dernier cri du jour, la balance super-automatique, déficito-aérodynamique, celle qui défie tous les contrôleurs des poids et mesures de nos multiples administrations de défense économique. Quels beaux comptes à faire sur notre prodigieux sans commercial !

Pensez donc : 18 milliards et 380 millions de pertes, en un an, soit, à peu de chose près, le double de nos pertes de l'année antérieure.

18 milliards et 380 millions de nos tout petits francs flottants qui ont flotté vers l'étranger sans esprit de retour, et qui se sont fait ramasser dans les filets de nos excellents amis américains, allemands, australiens, hindous, russes, japonais ou suédois !

18 milliards et 380 millions à jamais disparus de nos vieux bas de laine ravautés et d'une platitude de mannequins modernes !

On demande impatiemment, sur ce motif, une chanson : « Sombre balance ».

D'abord, parce qu'il faut avoir un air approprié pour préparer la danse nationale devant le buffet dégarni, que nous serons conviés à danser un de ces quatre matins.

Et puis, parce qu'on serait enchanté — au moins chez nous — de voir cette nouvelle brigade obtenir le succès de sa devancière « Sombre dimanche » d'Autriche.

Pensez donc...

Ceux qui la chantaient devenaient sur-le-champ si neurosthéniques qu'ils se suicidaient ou devaient être enfermés sans délai dans un asile d'aliénés.

Au point où nous en sommes, ne serait-ce pas la seule solution et le plus souverain remède à nos maux échangés ? Faire jouer la « sombre balance » jour et nuit sous les fenêtres des conseillers instigateurs et dirigeants mollement irresponsables de notre politique commerciale internationale.

C'est bien la seule solution en tout cas qui n'ait pas été jusqu'alors essayée.  
(De l'Union Agricole).

LE RALEUR.

## LES EXPLORATEURS POLAIRES

Depuis le 4 février, à midi (heure de Moscou), jusqu'à la fin de la journée du 5 février, les communications par T.S.F. entre la station pôle nord et le bateau « Mourmanez » et le continent ont été interrompues par de fortes perturbations magnétiques.

A la fin de la journée du 5 février, la communication a été rétablie et de nouveaux radiogrammes ont été reçus à Moscou.

Luttant inlassablement contre la nature rigoureuse de l'arctique, les explorateurs polaires soviétiques continuent à effectuer leurs observations scientifiques.

## Informations

### Association des journalistes républicains

L'assemblée générale de l'Association des journalistes républicains s'est tenue dimanche dans l'après-midi à la mairie de la rue Drouot.

L'assemblée a été suivie, à 19 h. 30, d'un banquet sous la présidence de M. Camille Chautemps, président du conseil, qui a prononcé une allocution.

### Les allocations familiales

An cours d'une réunion tenue sous la présidence de M. Georges Pernot, sénateur, ancien ministre, le conseil d'administration de la Fédération des associations de familles nombreuses de France a chargé son bureau d'insister auprès du Gouvernement et du Parlement pour que les allocations familiales soient étendues sans nouveau retard, à tous les travailleurs indépendants et, en premier lieu, aux exploitants agricoles.

### Pour ranimer l'activité des industries

M. Georges Bonnet, ministre d'Etat, a examiné les mesures d'ordre économique qui pourraient être prises comme suite aux conclusions de l'enquête sur la production, en vue de ranimer l'activité d'un certain nombre d'industries.

Une nouvelle réunion aura lieu mercredi prochain, dans le cabinet de M. Georges Bonnet.

### Les conflits sociaux

M. L.-O. Frossard, ministre d'Etat, a reçu dimanche, à 16 heures, les représentants ouvriers et patronaux de l'alimentation parisienne, en vue de rechercher, en commun, les conditions dans lesquelles pourrait être réglé le conflit qui subsiste depuis plusieurs semaines dans cette corporation.

### En Allemagne

A la suite de la démission du maréchal von Blomberg Hitler vient de décider qu'il exercera lui-même le commandement suprême des forces armées allemandes.

M. von Ribbentrop est nommé ministre des Affaires étrangères, en remplacement du baron von Neurath.

Il laisse la direction de l'aviation au général Goering qui est nommé feld-maréchal.

Le Reichstag est convoqué pour le 20 février.

### La surveillance aérienne

La destruction de l'« Alcira » pose le problème de la piraterie aérienne. Ce dernier était d'ailleurs prévu par les accords de Nyon et de Paris, et il est probable que la surveillance aérienne sera exercée avec le même soin que le contrôle de la navigation sous-marine.

### L'Italie et la guerre d'Espagne

Dans les milieux autorisés on insiste sur la portée du démenti publié à l'étranger par l'agence Stefani en ce qui concerne de prétendus envois massifs de troupes italiennes en Espagne.

On remarque que ces bruits constituent une manœuvre destinée à masquer les secours que d'autres apportent aux républicains espagnols.

### En Roumanie

Le Président Goga, dans un discours radiodiffusé, a souligné particulièrement le redressement psychologique intérieur, qui, dit-il, constitue un cadre propice pour le développement de réformes fécondes.

M. Goga a déclaré que le ministre des affaires étrangères avait remporté un véritable triomphe en faisant prévaloir à Genève la thèse roumaine sur la question des juifs qui sont devenus citoyens roumains de façon frauduleuse.

### Récolte de blé en Italie

Des mesures ont été prises en vue de faire face à une éventuelle récolte déficitaire de blé par l'emploi, dans la panification, d'un certain pourcentage de farine de maïs, de riz, de fèves et de pommes de terre.

### Etats-Unis et Japon

Les Etats-Unis ont demandé au Japon des précisions sur ses constructions navales.

S'il ne reçoit pas de réponse, le gouvernement américain reprendrait sa liberté d'action pour ses constructions.

Si les Etats-Unis, invoquant légitimement la clause de garantie inscrite dans le traité de 1936, devaient reprendre leur liberté, l'Angleterre suivrait leur exemple, ce qui entraînerait une décision analogue de la France, qui doit tenir compte en premier lieu dans ses programmes navals, de l'état comparatif des flottes européennes.

La détermination du gouvernement français, par conséquent, ne représente pas une initiative de sa part, mais la conséquence d'une situation générale à laquelle il a le devoir de faire face.

D'autre part, on annonce que le Japon ne révélera pas ses projets de constructions navales.

### Etoile fantôme

Le docteur Otto Struve, de l'Observatoire de Chicago, a réussi à identifier une « étoile fantôme » qui serait vingt-sept millions de fois plus grande que le soleil et serait distante de la terre d'environ trois mille années lumière.

Dès 1899, cette étoile avait été décélée par l'astronome Edwin Frost. Grâce aux progrès de la technique astronomique moderne, le docteur Struve et ses assistants peuvent en prouver scientifiquement l'existence.

### EN PEU DE MOTS...

— On signale le passage d'une bande d'otées sauvages volant vers le Nord, ce qui est, dit-on une annonce du printemps prochain.

— M. Frossard ministre d'Etat, assisté de M. Gentin, ministre des P.T.T. a eu une première conversation avec les représentants de la Fédération postale, au sujet de l'application de la loi des 40 heures dans les P.T.T.

— Il a été procédé samedi, à Paris, au tirage au sort des deux séries des obligations 4 1/2 0/0, 1933, qui devront être remboursées à partir du 16 mars 1938. Le sort a désigné les séries 423 à 512.

— La « Works Progress Administration » de Washington, a demandé des crédits de 35 milliards de francs pour les secours ou chômage, au cours de la prochaine année fiscale.

— L'amiral Byrd vient de faire part de son intention d'organiser une troisième expédition pour explorer les régions inconnues du Pôle sud, en 1939. C'est à nouveau la Petite Amérique, qu'il compte prendre comme base de son expédition.

— Une brigade spéciale de pompiers, destinée à combattre les incendies provoqués par les raids d'avions vient d'être créée à Londres. Elle comporte plusieurs escouades de motocyclistes.

## NOS ÉCHOS

### Propagande par le fait.

M. Brun reçoit, en son bureau, la visite d'un vendeur d'assurances contre le vol. Comme il le repousse ses offres, le courtier insiste :

— Vous avez tort. Sans vous en doutez, vous êtes à chaque instant exposé à devenir la victime d'un adroit filou.

M. Brun congédie son visiteur avec le sourire supérieur du « Monsieur à qui on ne la fait pas ».

En rentrant chez lui, il apprend que le courtier est là, qui l'attend.

— Ma visite, M. Brun, a pour but de savoir si vous n'avez pas changé d'avis depuis ce matin ?

— Je ne reviens jamais sur une décision et je vous prie de ne pas insister, déclare M. Brun.

— Permettez-moi de vous répéter pour la seconde fois que vous avez tort. N'avez-vous pas, ce matin, une magnifique épingle de cravate ?

M. Brun porte la main à sa cravate : l'épingle ne s'y trouve plus.

— Et n'avez-vous pas l'impression que la poche gauche de votre veston est plus légère que d'habitude ?

M. Brun se fâta : le portefeuille a disparu de sa poche.

— Voici votre épingle et voici votre portefeuille, M. Brun. Vous pouvez vérifier le contenu. Les pickpockets attachés au service de la démonstration de notre Compagnie sont d'une scrupuleuse honnêteté.

L'histoire ne dit pas si M. Brun a immédiatement souscrit une police d'assurance contre le vol.

### Pas raisonnable.

Cette lettre est trop lourde, Madame, dit l'employé de la poste. Vous devez y mettre un deuxième timbre.

Mme Dupont. J'ai posé des douzaines de lettres, ici-même, qui étaient en dessous de leur poids et maintenant, vous voulez me faire payer double pour une seule lettre qui est juste un tout petit peu plus lourde qu'il ne faut ? Me faire cela à moi, au bureau de poste de mon propre quartier... C'est ignoble !

### Soyez franc ?

M. Lauricq, député socialiste du Cher, discutait avec plusieurs députés de la question du contrôle des changes et il essayait de leur faire partager ses vues sur cette question.

— Voyons, soyez franc... lui dit un de ses contradicteurs.

Mais le député du Cher l'arrêta pour lui dire en souriant :

— Dites donc, vous ? Etre franc ?... me croyez-vous si dévalué ?

### Drame sentimental.

Le jeune paysan dit à sa promise :

— Voilà trois ans que je te courtise dans ce pré, Mary, mais nous ne serons pas ici l'année prochaine.

— Oh ! Georges, répond Mary prête à fondre en larmes, c'est ton avis définitif ?

— Oui, ils vont bâtir ici.

## LES AMITIÉS QUERCYNOISES

### Compte rendu du 28<sup>e</sup> dîner - Causerie de Louis GRATIAS

Janvier est, dans l'hiver, un mois plein d'espérance. Le vieil an est fini, un autre recommence et tout ce qui faisait de nos jours le tourment semble s'apaiser et fuir. L'an neuf, fait encore d'inconnu, se prête à nos desirs, à nos rêves et nous le construisons avec des jours de joie, de clairs jours de travail tranquille, de paix et de quiétude... Durant quelques heures, quelques jours, l'Espoir met en nous sa lumière et sa force et nous nous sentons pleins de bonté et d'amour...

C'est dans ces heureuses dispositions d'esprit et de cœur que nos amis vinrent nombreux, ce 20 janvier, se retrouver autour de notre longue table qui dut être allongée encore et que présidait M. Louis Gratias, entouré de Mmes Rosita et Gratias, du Général Pierre Keller, de M. Jack Oppenheimer.

Suivant le protocole établi, quand vint le café, le secrétaire interrompit les conversations qui avaient animé joyeusement tout le dîner, pour transmettre les regrets de quelques-uns de nos amis absents : Marguerite Grepon, M. et Mme Gaston Vidal, M. et Mme Charles Libert, Messieurs Cassagnac, L. Vincent, Alcanter de Brahm, J. Calméjane-Course et M. Paul Cordie.

Puis elle présenta les nouveaux venus : M. et Mme Miquel, Mesdames Pagès du Port, Andrieux, Amé Harriss, M. Fréchinie, Mademoiselle P. Bertin, M. Jack Oppenheimer, tous Quercynois ou enthousiastes amis de notre Quercy.

Et, donnant les communications du mois, le secrétaire rappela la mort tragique de M. Philippin, Conseiller à la Cour de Cassation qui met cruellement en deuil nos amis, M. et Mme Jean Aussel, sa fille et son gendre auxquels les « Amitiés Quercyennes » adressent leurs vives et amicales condoléances.

Puis elle fit part : de la naissance d'un garçon chez M. et Mme Gaston Vidal à qui vont les vœux et compliments de notre groupement ; de la Médaille d'Argent décernée à Mademoiselle Cath. Loubeyre pour ses émaux exposés au Pavillon de la Céramique à l'Exposition 1937. A cette robe artiste, les « Amitiés Quercyennes » sont heureuses d'adresser leurs félicitations.

Puis c'est l'annonce du livre émouvant que vient de faire paraître Mlle Alida Caillet : « La maison pendant la Guerre ». Chronique gourmandise du temps où les Français s'aimaient » qui va d'août 1914 à la fin de la guerre et dont la critique fait grand éloge.

Et ce fut ensuite au tour du Président du dîner, M. Louis Gratias, de prendre la parole puisqu'il voulait bien nous mener faire par la pensée, ce « Voyage autour de Saint-Céré » qui faisait la récréation de notre soirée.

Je n'ai pas à présenter Louis Gratias. Son recueil de poèmes « Les Renouveaux », ses romans « Le Tendre Insuper », « La Coquette au Soleil » ses articles et livre d'essais et de critiques nous l'ont montré, poète, écrivain épris d'idéal, observateur averti des rapports des êtres et des choses et sensible aux visages de la nature. Et riche de compréhension et d'enthousiasme, Louis Gratias joint à son talent de bien écrire, celui de bien parler. Ecoutez-le. Sa voix résonne, où chante de-ci de-là un accent du terroir, s'anime d'une sorte de fièvre lorsqu'il parle de son Quercy, car ce n'est pas Saint-Céré, c'est le Quercy, demeure éblouie, de sa vibrante causerie, de toutes ces images belles et diverses si délicatement évoquées, je ne peux vous donner que quelques extraits, mais mon regret s'attache de l'espérer que Louis Gratias publiera un jour ses évocations quercyennes.

« Je ne me propose pas, avertit notre conférencier, de rivaliser avec les guides... Je souhaiterais seulement vous donner le goût de ce terroir vis-à-vis duquel je faisais s'écrier un célèbre globe-trotter anglais, s'adressant à M. Faure, le président du Syndicat d'Initiative du Haut-Quercy : « Votre pays, Monsieur, est le plus beau du monde ». Ils étaient à ce moment, au « sommet de la côte d'Autoire, avec « l'immense corin verdoyant de la vallée, encastré dans les rocs de la falaise, se non loin la cascade grondait, et troublant le silence du Causse, les horizons du large se bleuisaient d'infini, au loin. Et le village, au creux de la dépression, détachait ses toitures aigües, de ce rouge amical patiné par les siècles. Qui ne serait ému jusqu'à l'enthousiasme devant un spectacle « contrasté aussi grandiose. » Voilà ce qui explique « le séjour nostalgique « plus berceur, de François Maynard, à Saint-Céré ; l'émerveillement de Pierre Loti à Bretenoux, puis à Castelnau ;

la prise de possession amicale de « Souceyrac et des forêts d'Alberte par « Pierre Benoit ; l'établissement de de « Monzie au pied des Césairines à Réverry. »

Où se trouve donc au juste ce ténement de France ? Après nous avoir fait faire révérence à Cahors, indiqués les routes du Lot, du Célé, du Vers, la traversée pierreuse du Causse, Louis Gratias nous mène tout de suite en Haut-Quercy, « par la route la moins directe, celle qui s'enfonce dans les glèbes « d'abord stèches, puis juteuses de verdure jaillissantes avant d'arriver à « Aynac ; ses châtaigniers y cernent la « route de leurs verdures soleilleuses « désormais. La descente s'offre donc à nous ombreuse de ces mille maux « translucides sur l'azur. La vallée se « découvre peu à peu... des vignes « sur les pentes, des villas profitées, « loin deux tours carrées, sur un belvédère : Saint-Laurent, puis ces châtaigniers fuyantes des Causse, ces lianes qui gardent les lointains : Lou-bressac, Castelnau ; dans la vallée, « parmi l'idylle des prairies riantes, « Montal. La ville de Saint-Céré presse « ses toits entre ces richesses touristiques... l'église, les maisons aux hauts « faitages nostalgiques, les vieilles ruelles cachées dans l'ombre de leurs « colombages... La rivière fait entre « les vergnes vers Carennac et la Dor-dogne, tour à tour adoucie, torren-tueuse, juste image de ce pays à « contrastes, mais où prévaut la joie de « vivre dans la lumière nette et pure. »

Après cette magistrale exposition, voici les maisons de Saint-Jean-Les-pinasse, archaïques, si présentes avec « la carrure de leurs murs et leurs toits « de tuiles inusables sous la mousse... et voici les Césairines. « Les Césairines, « le Camp de César, quels mots retentissants de souvenir... Sur ces esplanades de silence, les légions veillent, « les centurions, des profils graves et « durs... Voici la corniche de Presque posée au-dessus de la grotte aux scintillantes pierrieres ». Quel belvédère « de splendeur... « Vue de sa base la falaise vous écrase de sa dure muraille. Le Rien que du roc, ici, mordu par l'eau, façonné par la bise, taillé par « quelque génie colossal... La rudesse « de ces profils hautains contraste avec « les coquets bocages de Révery et de Montal. En bas, la grâce aérienne des brises se joue dans les peupliers et « Céré à Carennac, le paysage est heureux comme une page de Fénelon... Dans ces bocages d'alentour, François Maynard a dû venir souvent chasser « le lièvre et le lapin, car ces braconnages plaisaient à sa nostalgie, inquiète d'un autre soleil, celui de la cour... « Il descendait par le Gouzon, la belle route au bord de l'eau, coupait par les prés, gagnait les taillis. Ses soucis « s'enveloppaient : les filles étaient belles, les bois tentants...

Et en terminant, évoquant la fuite de la Bave vers Carennac et la Dordogne, Louis Gratias conclut : « Autres pays « où Fénelon capta la molle eurythmie « de sa prose. Nous sommes loin des rocs d'Autoire, ici, tout est douceur. « Et voilà bien le charme de ce circuit « autour de Saint-Céré, d'Autoire, à Gramat, à Aynac, à Castelnau, à Montal, à Carennac, avec comme point central, « Saint-Céré, une diversité d'aspect, qui « touche, un terroir toujours à la mesure de l'humain et qui vous enveloppe « de son âme ».

Enthousiasmés applaudissements marquant à Louis Gratias tout le plaisir de ses auditeurs et les « Amitiés Quercyennes » le remercient sincèrement de leur avoir réservé cette magnifique causerie.

Pour terminer la soirée en demeurant sur le plan de poésie et de beauté, où nous avons fait accéder Louis Gratias, il fut demandé au Général Pierre Keller de nous dire un poème, dont il est l'auteur et qui évoque en images belles et émouvantes « l'Église de Camy ». Avec sa charmante bonne grâce habituelle, M. Pierre Keller nous accorda ce délicat plaisir. Qu'il en soit ici vivement remercié.

MARIE-LOUISE VINCENT-FABRE.

### Convocation

Le prochain dîner des « Amitiés Quercyennes » aura lieu jeudi 17 février à 20 heures, au restaurant « Le Quercy », 24, rue Caumartin, sous la présidence de Mme Rosita, qui fera une causerie : « Propos sans suite ».

### A bon entendre salut.

— Nous allons faire une braderie dans la salle des fêtes, annonce le curé. Cela vous donnera l'occasion de vous débarrasser de ce qui ne vaut pas la peine d'être gardé, mais qui est encore trop bon pour être jeté. Et n'oubliez pas d'amener vos maris.

LE LISBUR.

# Chronique du Lot

## Enseignement Primaire

### PROMOTION DE CLASSE

Ont été promus, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1938, les instituteurs et institutrices ci-dessous auxquels nous adressons toutes nos félicitations.

### INSTITUTEURS

De la 2<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> classe : MM. Bousquet, d'Assier ; Lamothe, de Saignes ; Cadiergues, de Bagnac ; Rumeau, de Cahors ; Brugères, de St-Denis-près-Martel.

De la 3<sup>e</sup> à la 2<sup>e</sup> classe : MM. St-Marty, de Cahors ; Verbié, de Figeac ; Barrat, du Vigan.

De la 5<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> classe : MM. Monteil, de Lançac ; Delmas, de Cadiac ; Paly, de St-Céré ; Delsol, de Mauroux ; Chavanié, des Junies ; Chambeau, de St-Michel-de-Bannières ; Carrière, de Floirac.

De la 5<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> classe : MM. Lacout (en congé) ; Couderc, de Gramat ; Caray, de Lacapelle-Marival ; Lacaze, de Bédier ; Molinié, de Figeac ; Deltail, de Belfort ; Cayla, de Cabrerets ; Sénac, de Goujonnac ; Vaquié, de Laval-de-Cère ; Lescole, d'Issendouls ; Lavalin, de Figeac.

De la 6<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> classe : MM. Singla, de Camboulet ; Alibert, de Sauliac ; Mespouillet, de Belmont-Bretonoux ; Cuyere, de Comiac ; Gayraud, de Nuzéjols ; Nayrac, de Strenquels ; Mail, de Ceint-d'Eau ; Cammas, de Saint-Germain ; Laval, de Fajoles ; Fau, de Rudelles ; Lacroix, de Bagnac ; Cayrol, de Castelnaud ; Venies, de Sauzet ; Berrié, de Soturac ; Combar, de Villesèque ; Gard, de St-Jean-Lagineste ; Tartayre, de Beaumont ; Courède, de Molières.

### INSTITUTEURICES

De la 2<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> classe : Mmes Sénac, de Cahors ; Pézeret, de Lissac ; Manse, de Lafontade (Gourdon) ; Contagrel, de Payrignac ; Parazines, de Montcuq ; Capus, de St-Laurent-Lolmie ; Lacombe, de Prudhomat ; Mottaz, de Thédirac ; Henry, de Cahors.

De la 3<sup>e</sup> à la 2<sup>e</sup> classe : Mmes Arnal, de Laureuses ; Lafargue, de Mont-et-Boujal ; Salis, de Bretonoux ; Cadiergues, de Bagnac ; Bourdier, de Souillac ; Barelle, de Mayrac (St-Sozy) ; Rivière, de Figeac ; Cambon, de Gagnac ; Fenouil, d'Issespts ; Lafargue, de Latronquière ; Brugères, de St-Denis-près-Martel.

De la 4<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> classe : Mmes Castal, de Cahors ; Terry, de Craysac ; Rigal, de St-Médard-Catus ; Grilhié, de St-Hilaire-Bessonnes ; Hug, de Gramat ; Requier, de Baladou ; Loupiau, de Cardaillac ; Deviers, de Calviac ; Mayonove, de Paunac (Cazillac) ; Condere, de Cahors ; Delmas, de Caniac ; Plagne, de Puybrun ; Peindariés, de Rogues.

De la 5<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> classe : Mmes Bouyroux, de St-Projet ; Lagarigue, de Bétaille ; Marty, de Faycelles ; Lacombe, de Gignac ; Delmond, d'Anglars ; Luffau, d'Esclauzels ; Laville, de Sérignac ; Nouvel, de St-Martin-Redon ; Bezy, de Loupiac ; Courtiol, de Cambayrac ; Atgié, de Fages (Luzech) ; Fournié, de Flottes ; Cayla, de Cabrerets ; Capelle, de Fontanes-Lunegarde ; Salgues, d'Artix ; Chavanou, de Bétaille.

De la 6<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> classe : Mmes Capela de Durbans ; Sindou, d'Orniac ; Forestié, d'Aynac ; Breuil, de St-Romain ; Lassalle, de Padirac ; Singla, de Camboulet ; Raffy, de Laborie-Prendreignes ; Chassaing, de Floirac ; Espalieu, de Lamatière ; Berrié, de Couvert (Soturac) ; Védrunes, de Cahors ; Larnaudie, de Seuzac ; Truel, de Latronquière ; Cuhaynes de St-Laurent-les-Tours ; Dur, de Montlaun ; Mahit, de Labastide-Murat ; Larnaudie, de Montcabrier ; Chapou, de Cieurac ; Sénac, de Goujonnac ; Bousquet, de Trespoux ; Couilhac, de Salgues ; Pons, de Labastide-Marnhac ; Descamps, de Flougnac ; Soulié, de Puy-l'Evêque ; Prunet, de Terrou ; Gard, de Saint-Jean-Lagineste ; Conquet, de Bergantay ; Cuyere, de Comiac ; Basset, de Couzou ; Hisbergues, de Gorses.

### Au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais

M. le lieutenant-colonel Dauphin a pris à la date du 3 février, le commandement du bataillon du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

### Police

Notre compatriote M. Jean Chabert, de Laverantière est nommé gardien de la paix à Paris.

### A la Chambre

Dans sa séance du 4 février, la Chambre a fixé au vendredi 11 février la date de la discussion des interpellations sur la politique agricole, et de l'interpellation de M. René Besse, sur le régime imposé pour les récents décrets aux meuniers et boulangers échangistes.

### Gendarmerie

Les anciens militaires du Lot, ci-après désignés, sont admis comme élèves-gardiens à pied dans la garde républicaine mobile :

Henri Serre, Pierre Vennac affectés au peloton mobile, à Marners (10<sup>e</sup> légion de garde mobile).  
Billières, Lavayssière, Fau, Francoual, Raffy, Salousoux, affectés à Montauban (12<sup>e</sup> légion).

## Chez les Artisans

### On nous prie d'insérer :

Le nouveau ministère Chautemps fera-t-il voter par le Parlement le projet de loi interdisant le travail noir que l'ancien ministère Chautemps avait soutenu ?

Le 12 janvier, l'ancien ministère Chautemps avait soumis à la signature de M. Lebrun, Président de la République, le projet gouvernemental réprimant le travail noir.

Le nouveau ministère Chautemps fera-t-il voter par le Parlement ce texte dont l'application assurerait la défense efficace des métiers artisanaux ?

La question est capitale pour l'avenir de l'Artisanat. En effet, ce projet de loi envisagerait l'interdiction aux travailleurs bénéficiant des lois sociales et notamment des 40 heures, de profiter de leurs loisirs pour concurrencer les autres producteurs.

Ce texte avait été adopté par le Conseil supérieur de la main-d'œuvre et par la délégation ouvrière du Conseil supérieur du Travail. Le changement de ministère ne doit pas lui retirer ces sérieuses chances d'aboutir.

Il appartiendrait aux artisans d'agir auprès de leurs députés pour obtenir le vote rapide de ce projet de loi.

L'Artisanat familial du Lot, 3, rue Rousseau, à Cahors, leur facilitera cette action parlementaire en tenant à leur disposition des modèles de lettres qu'ils peuvent se procurer dans ses permanences.

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale s'est réunie à la Préfecture, le jeudi 27 janvier, à 14 h. 30.

Étaient présents : MM. Orliac, Président ; Docteur Constant, Secrétaire ; Docteur Jardel ; M. Gratacap ; Docteur Cambornac.

Excusés : Docteur Peindarie ; MM. Salanié et Laparra.

M. le Préfet assistait à la séance. La Commission attribue des subventions pour réparations aux bâtiments communaux aux communes de St-Jean-de-Laur, Pern, Grézels, Cazals, Montcabrier, Le Bastit. Des demandes de secours présentées par quelques collectivités pour exécution de travaux neufs sont rejetées par la Commission qui estime que son rôle est de venir en aide aux communes pour l'entretien de leurs bâtiments et non pour les constructions neuves ou les réfections, celles-ci pouvant être subventionnées sur d'autres fonds.

Sont ensuite classés au rang des chemins vicinaux, des chemins ruraux appartenant aux communes de Cahors et de Montcléra.

Est approuvée la révision du classement des chemins vicinaux ordinaires de la commune de Sennillac-Latronquière.

La Commission statue sur une requête de divers habitants de la commune de Floressas, pour le rachat de la taxe vicinale, fixe à 10 francs, le prix de transport d'un mètre cube de pierre brute sur les chemins.

Elle prononce la reconnaissance de divers chemins ruraux appartenant aux communes de : Estal, Salviac, Thégra, Soulmouès, Léobard, Rocamadour, St-Cirgues, Montfaucon, Cuzac.

La Commission départementale accorde des subventions pour construction de chemins ruraux, d'abreuvoirs-lavoirs, pour travaux d'aménagement à usage agricole, à un certain nombre de communes dont les demandes réservées depuis le mois de juin 1937 sont présentées à la réunion de ce jour. Il est spécifié que par la présente décision les crédits mis à la disposition pour l'exercice en cours, sont dès maintenant épuisés, et qu'il y aura lieu de saisir de la question, le Conseil général à sa prochaine session.

La Commission examine ensuite diverses demandes d'assistance médicale gratuite.

Elle donne son approbation à l'achat d'une fraiseuse pour les ateliers de l'École d'artisanat rural de Souillac ; aux réparations urgentes du logement du concierge de la Sous-Préfecture de Figeac, au projet d'installation d'un ascenseur dans les bâtiments de l'Hôtel de la Préfecture.

Elle procède enfin à la répartition du crédit inscrit au budget en faveur des œuvres littéraires et artistiques intéressant le Quercy.

### Conseil d'Etat

M. Lucien Bauzin, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire (poste créé). Nous adressons nos félicitations à M. Bauzin, qui fut ancien chef de Cabinet du Préfet du Lot.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 24 au 29 janvier 1938 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes, 1 femme.  
Interlocaux : 1 homme.  
En extra : 3 hommes.  
Demandes d'emploi non satisfaites : 24 hommes, 5 femmes.  
Offres d'emploi non satisfaites : 1 femme.  
« Le fonds municipal de chômage a secouru : 24 hommes, 5 femmes. »

## La fièvre aphteuse

### Interdiction de foires

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, du 3 février 1938, la tenue des foires est interdite jusqu'à nouvel ordre dans les communes de Castelnaud-Montraiet, Cremps, Montcabrier, L'Hospitalet, Mauroux, Prayssac, Puy-l'Evêque, St-Matré, Sauzet, Duravel, Fontanes, Lalbenque, Lascabanes, Montcuq.

Toutefois, sera autorisée, à titre exceptionnel, la mise en vente des animaux gras qui devront être accompagnés d'un certificat délivré par un vétérinaire-sanitaire ayant moins de deux jours de date et attestant qu'ils proviennent d'exploitations indemnes.

Ces animaux seront dirigés sur un abattoir surveillé avec un laissez-passer.

### Relations Cahors-Gourdon

En réponse à un vœu émis par le Syndicat d'initiative de Gourdon, tendant à l'amélioration de la desserte de la ligne Cahors-Gourdon, la Société nationale des chemins de fer a adressé la lettre suivante :

« Après examen de la question, la région du Sud-Ouest de la Société nationale des chemins de fer envisage actuellement, en attendant l'extension du centre d'autorails de Limoges, la création d'un train omnibus quittant Cahors vers 13 h. 40 et arrivant à Brive vers 16 h. 40, permettant ainsi une relation d'après-midi, de Cahors vers Brive, et établissant à Brive avec le rapide 56, sur Paris (train passant à Gourdon à 14 h. 45, sans arrêt). »

« On envisage en outre la possibilité d'avancer le train 1486 (sur Sarlat), qui relèverait ainsi de nouvelles correspondances à Gourdon, et établirait une bonne relation d'après-midi entre Cahors et Sarlat. »

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

**Violences.** — Au cours d'une discussion, les nommés Auguste Costédo, 34 ans, de nationalité portugaise, maçon à Cahors, et la femme Alice Bonal, veuve Bousquet, 41 ans, se sont portés des coups. Ils sont condamnés à 8 jours de prison, avec sursis.

**Relaxé.** — Le nommé Courtillet, 43 ans, poursuivi pour vagabondage, est relaxé.

**Vols.** — Fernand Paul, 36 ans, manoeuvre, à St-Félix, et Pierre Dupuy, 68 ans, cultivateur sont poursuivis pour vols. Tous les deux sont condamnés à 2 mois de prison, mais le bénéfice de la loi de sursis est accordé à Fernand Paul.

**Pour une poule.** — M. Figuié, Joseph, jardinier à Regourd, a porté plainte contre Albert Portail, son voisin qui lui aurait séquestré une poule, pour la voler, selon lui.

Portail soutient qu'il avait enfermé la poule, parce qu'elle saccageait son jardin. Portail est relaxé.

**Blessures involontaires.** — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Delpech, représentant de commerce à Lauzès, poursuivi pour blessures involontaires. M. Delpech est relaxé.

**Vol de numéraire.** — La femme Gemma Granzetti et le nommé Pierre Costa sont inculpés de vol d'une somme de 10.000 fr. au préjudice de la bonne d'un café de St-Céré. L'affaire est renvoyée à une audience ultérieure.

## EDEN

MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (à 20 heures 45)  
DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

**RAIMU**  
avec Michèle MORGAN



dans **Gribouille**  
de Marcel ACHARD  
réalisé par Marc ALLÈGRET  
Production André DAVEN

EN COMPLEMENT :

Une aventure d'un comique inénarrable

Anny ONDRA

DANS

Faux départ

## CAHORS

### CONCERT DE BIENFAISANCE

Dimanche, à 15 heures, à eu lieu, au Théâtre municipal, le concert de bienfaisance au profit de l'œuvre si intéressante du Timbre antituberculeux.

Il faut se réjouir que le public ait répondu nombreux à l'appel des organisateurs, et nous croyons exprimer l'opinion unanime en déclarant que cette matinée artistique fut des plus brillantes et des mieux réussies.

Après une excellente ouverture de l'orchestre Barreau, dont le dévouement est inlassable, c'est un chœur d'élèves-maîtresses, dont l'harmonie si délicatement nuancée et les tonalités fraîches et légères créent une atmosphère de poésie et d'art qui viendra préciser et enrichir la suite du spectacle.

On ne nous en voudra pas de louer d'abord les tout-petits artistes de l'École annexe qui, avec une bonne volonté touchante et une grâce naïve, interprètent délicieusement quelques danses enfantines : délicates ballerines, esquissées dans leur robe blanche, petits bonshommes, solennels dans leur habit noir et sous l'imposant haut-de-forme, tous ravissant le public, toujours prêt à s'émouvoir au spectacle de l'enfance.

Puis, vient une succession de tableaux également séduisants, en dépit de leur extrême diversité. La première vision est toute de beauté et d'art : deux sœurs jeunes filles interprètent « Les Chants russes » de Lalo et leurs grandes robes blanches amplifient l'élégante distinction des mouvements. On ne saurait rendre, avec plus de finesse et de compréhension, la mélancolie pénétrante des sonorités et aussi la complexité si émouvante de l'âme russe.

Mais voici que nous changeons brusquement d'atmosphère et de « climat ». C'est la fantaisie étrange d'une Danse persane, interprétée, avec un goût parfait et un sens remarquablement just, par Mlle Contou, dont on ne saurait assez louer la souplesse, la vigueur mesurée des mouvements qui expriment tour à tour la rudesse violente et la molle langueur, en un mot, tout le mystère de l'âme primitive.

Vient ensuite la fraîche allégresse et la simplicité pittoresque d'une danse populaire suisse, « Les Picoulets », où nous admirons, autant que la chaude couleur des costumes, l'animation et l'entrain des couples qui sont joyeusement emportés dans le tourbillon de la farandole finale.

Qu'il nous soit permis de faire une mention spéciale pour une danse acrobatique pleine d'exubérance fantaisie où « Quatre fous de mai » révèlent des dons étonnants de souplesse, de virtuosité, d'habileté technique.

Après une évocation charmante de « L'Ondine », de Dalcroze, qu'accompagne un chœur de gracieuses jeunes fillettes, et dont les mouvements lents et délicatement rythmés soulignent le charme de la fraîcheur et de la jeunesse, voici la vision d'ensemble qui va clore cette première partie, si attachante dans ses multiples aspects : des « Chasseresses » en tuniques blanches, Dianas modernes d'une grâce noble, tirent de l'arc avec une distinction toute classique. Au charme un peu alangui des attitudes, succède la vigueur mesurée des mouvements : ensemble d'une harmonie puissante et sobre qui séduit l'esprit par son bel équilibre et qui, en même temps, ravit l'imagination par l'envolée du rêve.

Nous retrouvons, pour la dernière fois, ces remarquables artistes dans « La Marche militaire », de Schubert, interprétation avec cœurs réglée avec un sens parfait du rythme et de la mesure.

Nous ne saurions assez féliciter les élèves-maîtresses de l'École normale pour leur sens si compréhensif de l'art, ni assez les remercier pour nous avoir offert ce spectacle de choix et des plaisirs de qualité.

Après elles, viennent les sympathiques artistes, bien connus du public cadurcien : M. Bourrières, dont la diction expressive et intelligente met si finement en valeur quelques fables de La Fontaine, M. Barreau, toujours applaudi, dont les chansons de genre suscitent toujours, avec un égal succès, l'enthousiasme de l'auditoire. Suit enfin la comédie finale, pleine d'humour, de verve, de situations plaisantes et de mouvements comiques, interprétée, avec un naturel et une vie dont il faut louer les distingués acteurs, Mme et M. Bourrières et M. Barreau. Remercions-les d'avoir apporté leur indispensable concours à cette fête de charité pour laquelle les organisateurs n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine.

Que soient encore remerciés, avec le sympathique orchestre Barreau, Mme Crassac, qui a tenu si remarquablement le piano d'accompagnement, et Mme Maury, qui a dirigé les chœurs de l'École normale.

Nous n'aurions garde d'oublier celles dont l'activité inlassable est toujours acquise aux œuvres généreuses : Mmes Pédelmas et Ausset, maîtresses de l'École annexe, et Mme Colas, professeur d'éducation physique, dont le dévouement égale la compétence.

Il nous faut aussi rendre justice à la précieuse collaboration de Mme Barreau, qui avait organisé, au profit de l'œuvre, un buffet abondamment pourvu, où se pressaient les consommateurs durant l'entracte.

### LES TRUFFES

Au marché de samedi, à Cahors, apport, 600 kilos de truffes, qui ont été vendues 70 fr. le kilo.

A la foire de Souillac, du 4 février, les truffes ont valu de 60 à 70 le kilo.

### MIEUX VAUT PRÉVENIR !...

Lundi soir, vers 18 h. 30, dans le quartier de la gare, 4 passants ont été victimes d'un accident. Tous les quatre ont été heurtés par des cyclistes qui, naturellement, n'avaient pas éclairé leur vélo.

Empressons-nous de dire que ces accidents sont sans gravité, mais on conviendra bien qu'ils sont très regrettables, et que malheureusement, ils se produisent chaque soir, dans les divers quartiers de la ville.

Il est même surprenant, qu'on n'ait pas eu à déplorer des accidents plus graves, notamment, dans la rue Wilson, à la sortie des classes enfantines, car, tous les soirs, les passants peuvent constater combien sont nombreux les cyclistes en défaut qui la parcourent.

Quand un grave accident se sera produit, alors, on songera peut-être à prendre des... mesures pour éviter qu'il ne s'en produise pas un autre !!! Mais ce sera trop tard, n'est-ce pas ? Allons, quand se décidera-t-on à prendre quelque utile... mesure, pour assurer la sécurité des piétons ? Le proverbe affirme, avec raison, que mieux vaut prévenir que sévir !

L. B.

### Conseil supérieur des transports

Notre distingué compatriote, M. Henry Puget, ministre des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé membre du Comité des chemins de fer du Conseil supérieur des transports.

Nous adressons à M. Henry Puget, nos bien sincères et amicales félicitations.

### Obsèques

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme veuve Bernard Ségué, décédée à Cahors, samedi, à l'âge de 85 ans.

Les obsèques de la regrettée disparue ont été célébrées lundi matin, au milieu d'une nombreuse affluence qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à son fils, M. Jean Ségué, à Mme Jean Ségué, à Mme François Ségué, et à M. et Mme Robert Ségué, M. et Mme Bernard Ségué, M. et Mme Georges Ségué, MM. Pierre Ségué et Jacques Ségué, nos bien sincères condoléances.

### Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Bican employé à l'imprimerie du « Journal du Lot ». Son père est décédé, mardi matin, en son domicile, rue Mascoutou, il était âgé de 79 ans.

Avec tout le personnel de l'imprimerie, nous adressons à M. Bican et à sa famille nos bien vives sympathies et nos sincères condoléances.

### Association des retraités militaires proportionnels

La réunion générale annuelle de la sous-section des retraités militaires proportionnels et des veuves de R.M.P. du département, se tiendra à Cahors, le dimanche, 20 février prochain, à 10 h. 30, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier. Renouvellement du bureau. Paiement des cotisations de 1938, pour les nouveaux adhérents et pour ceux des anciens qui ne l'auraient pas encore fait ; les cartes individuelles seront présentées à l'estampillage du Trésorier.

Le bureau insiste encore une fois pour que tous les retraités militaires proportionnels ou leurs veuves viennent rejoindre cette association la seule qui puisse en toute connaissance de cause prendre efficacement la défense de leur situation spéciale. — Le Président : P. Lavayssière.

### Violences et outrages

Samedi soir, les nommés Bomp, Leblond, Fournastie et la femme Lachaud, se trouvaient au restaurant Aly, rue du Portail-Alban, lorsqu'une violente discussion éclata entre Bomp et Leblond, au sujet de l'affaire d'avortement de la femme Dilhae. Leblond reprochait à Bomp d'avoir dénoncé Massip à la justice.

La discussion continuant, le débitant Aly, mit Bomp à la porte, mais celui-ci furieux enfonça la devanture et menaçait Aly.

La police fut informée : aussitôt, M. Caussé, commissaire de police et l'agent Meyre, arrivaient rue du Portail-Alban, au moment où Bomp saccageait l'intérieur du débit.

A la vue de la police, Bomp prit la fuite, mais le nommé Fournastie, intervenant, injuria l'agent Meyre.

Bomp fut poursuivi et rejoint par MM. Caussé et Meyre devant le kiosque de journaux de Ludo-Rolles. Mais Bomp se livra à des voies de fait sur M. Caussé. Toutefois, maîtrisé, il fut conduit et enfermé au violon ainsi que Fournastie, inculpé d'outrages à agent.

## PALAIS des FÊTES

MARDI 8, MERCREDI 9, JEUDI 10

SAMEDI 12, DIMANCHE 13 (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

### FERNANDEL

DANS

### IGNACE

d'après l'opérette de Jean MANSÉ

AVEC

Alice TISSOT, Saturnin FABRE

Raymond CORDY et CHARPIN

Ignace : Un film qui fait rire à gorge déployée et qui laisse à peine le temps au spectateur de reprendre son souffle !!!

Fernandel, dans « Ignace », est un régai ! Il n'a jamais été meilleur, plus entraînant, plus persuasif. Ce film s'adresse au grand public, par ses éléments de franche rigolade.

### L'affaire d'avortement

Auguste Massip, inculpé de manœuvres abortives et d'exercice illégal de la médecine, a confié sa défense à M<sup>e</sup> Tassart.

La femme Dilhae, impliquée dans la même affaire, sera défendue par M<sup>e</sup> Lacaze.

### Vol de truffes

M. Pierre Gisbert, cordonnier à Fontanes, victime d'un vol de truffes, a porté plainte à la gendarmerie. Au cours de l'enquête ouverte, Mme Rescoussié, déclara avoir aperçu un individu qui, descendu d'auto, se mit à caver la truffière de M. Gisbert, aidé d'un chien.

Mme Rescoussié a donné un signalement complet de ce touriste... caveur.

### Brûlé vif

M. Jean Malvy, 75 ans, propriétaire aux Grèzes (commune de Léobard), vivait seul dans sa propriété. Un voisin, M. Lacombe, ne l'ayant pas vu de la journée, lui rendit visite.

Malvy était tombé dans le foyer et était carbonisé.

**La multiplication... des bouteilles**  
M. Delnaud, boulanger à Creyssel, avait passé une commande de 15 bouteilles de Bourgogne et 15 bouteilles de vin blanc à deux représentants de commerce, de passage dans la localité. La commande faite, les représentants établirent un bon de commande qu'ils firent signer à M. Delnaud.

Mais, après leur départ, M. Delnaud constata qu'on lui avait fait signer une commande d'une demi-barrique de vin de Bourgogne et d'une demi-barrique de vin blanc.

### Accident

M. Laval, de Frontenac, rentra chez lui, en auto, lorsqu'il arriva à Faycelles, dans la descente de Frontenac, pris soudain, d'une violente quinte de toux, il ne fut plus maître de la voiture qui alla s'écraser contre la paroi rocheuse bordant la route.

M. Laval a reçu des contusions qui, heureusement, ne sont pas très graves.

### Auto volée et retrouvée

Dans notre précédent numéro, nous avons relaté qu'une auto était en stationnement dans un chemin, de la commune de Durbans, et que cette auto avait été volée au préjudice de M. Grandou, garagiste à Objac (Dordogne).

Une enquête rapide a permis d'identifier le voleur. C'est un nommé Poulzagues Jean-Paul-François, originaire de Souillaguet (Lot) âgé de 27 ans, qui a été arrêté à Rodez.

Ce personnage était recherché depuis plusieurs mois par plusieurs Parquets. En décembre 1936, il fut condamné à 8 mois de prison, par le tribunal correctionnel de Cahors, pour abus de confiance, mais depuis, dix plaintes ont été portées contre lui au Parquet de Villefranche-de-Rouergue, pour escroqueries. Le Parquet de Tulle est également saisi de quatre plaintes, et le Parquet d'Ussel, d'une plainte. Il est également recherché par le Parquet du Cantal.

### En défaut

Contravention a été dressée aux nommés Gluza Charles, Bézito Martin, Oliveira Antoine, pour défaut de visa de leur carnet d'identité d'étrangers, par la gendarmerie de Lauzès.

Pour la même infraction, M. Caussé, commissaire de police, a dressé contravention aux nommés Augusto Almeida, Antonio Marqués, Manuel Fernandez, sujets portugais.

## Les Sports

### Stade Cadurcien

**Rugby.** — Dimanche, 13 février, c'est la première équipe de l'Union sportive Fumeloise et Libossienne qui

Blars

Démographie. — Au cours de l'année 1937, il a été enregistré à la mairie de Blars : 6 naissances, 3 mariages et 2 décès.

St-Martin-Labouval

Conseil municipal. — Le conseil municipal a pris, dernièrement, une délibération en faveur de la construction d'une route qui reliera Mélines (commune de St-Martin) avec le Bois-Commun.

Luzech

Carnet rose. — Naissance chez les époux Miran-Peyrus, de Calvignats, commune de Luzech, d'un garçon, prénomné André.

Nos souhaits de santé à l'heureuse maman, de prospérité au bébé et félicitations aux parents.

Nécrologie. — Décès de M. Edouard Bessières, à l'âge de 67 ans, des suites d'une longue maladie.

Condoléances bien sincères à toute la famille.

Nous apprenons encore le décès, à Fumel, de M. Albert Bergougnoux, notre compatriote, propriétaire à Praysac.

Le défunt, âgé de 57 ans, est décédé chez sa sœur, à Fumel, et ses obsèques ont eu lieu à son village natal de Camy, commune de Luzech.

Condoléances attristées à toute la famille.

Puy-l'Evêque

Portefeuille perdu et retrouvé. — Le jour de la foire de Puy-l'Evêque, un portefeuille contenant la somme de 2.700 fr. a été trouvé par le jeune Lescol Maurice, domestique au château du Cayrou, commune de Puy-l'Evêque qui l'a remis à son propriétaire M. Chastenet Jean-Baptiste, propriétaire à Fraysse, commune de Montcabrier.

Nous félicitons M. Lescol, pour son acte de probité.

Il est recommandé aux personnes qui trouvent des sommes d'argent, ou autres objets appartenant à autrui, de les déposer à la mairie, le plus tôt possible, afin que les intéressés puissent les réclamer.

Belle capture. — Le jeune Pailhas, du hameau de Courret, commune de Grézels, a capturé, dans la rivière le Lot, une carpe de 28 livres.

Ce beau poisson était aveugle, ce qui laisse supposer qu'il est très âgé.

Mariage. — Notre compatriote M. Galliac Jean, médecin principal de la Marine, sous-directeur du service de santé de la première région maritime à Cherbourg, a contracté mariage avec Mlle Chomienne Elise-Hélène. Le mariage a été célébré le 21 janvier à Paris, 19<sup>e</sup> arrondissement.

M. Galliac est le neveu de M. Fourtou Adrien, le sympathique entrepreneur des travaux publics et conseiller municipal de Puy-l'Evêque. Aux jeunes époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Etat civil de la deuxième quinzaine de janvier. — Naissances : Néant. — Mariages : néant. — Décès : Mme Bely Marie, veuve Jeaufréau, âgée de 80 ans, cultivatrice à Couty.

Foire. — Notre foire de février a été relativement importante. C'est ainsi que notre foirail aux bœufs, bien garni, a été très animé. Les gros attelages s'y sont vendus jusqu'à 8.000 fr. ; et bœufs moyens de 5.000 à 6.000 fr. ; et des bouvillons, de 3.000 à 3.500 fr. ; le tout la paire. Pour la boucherie, les bœufs valaient de 240 à 250 fr. les 50 kilos ; les moutons, de 5 à 6 fr. le kilo ; les porcs de charcuterie, de 320 à 340 fr. les 50 kilos.

Au marché à la volaille, peu d'apports et prix ordinaires. Les œufs, 7 fr. 50 la douzaine.

Le marché aux légumes était bien approvisionné et les prix très élevés.

Marchands étalagistes très nombreux.

Saint-Cirq-Lapopie

Société de chasse. — La Société de chasse aux sangliers « Rallye Négraval », dont le siège est à St-Cirq-Lapopie, a tenu dernièrement sa réunion annuelle à la mairie, sous la présidence de M. Mouillayrat, président.

M. Salles, secrétaire-trésorier, a donné lecture du rapport financier. Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

Le bureau sortant a été réélu par acclamations. Il se compose de : MM. Mouillayrat, président ; Salles, secrétaire-trésorier ; Faure, directeur des battues ; Tulet, piqueur.

M. René Besse, député de Cahors, a été élu président d'honneur.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Au Tribunal civil. — M. Maxime Bonnafé, fils du sympathique docteur de notre ville, vient d'être assermenté en qualité de commis-greffier, du tribunal civil de Figeac. M. Bonnafé a prêté serment en cette qualité, mercredi dernier.

Nos cordiales félicitations.

Obsèques. — Mercredi, ont eu lieu les obsèques de M. Frédéric Irondelle, menuisier à Figeac.

M. Irondelle, très sympathiquement connu chez nous, est décédé après une longue maladie à l'âge de 75 ans.

A Mme Irondelle, sa veuve, à M. Gabriel Irondelle, son fils, instituteur à Lagny, à la famille en deuil, nous adressons nos condoléances.

Opérations du conseil de revision. — Les opérations du conseil de revision auront lieu aux dates suivantes : Livernon, Cahors : jeudi 24 février. Figeac (canton est et ouest) : mardi 8 mars.

Lacapelle-Marival, Latronquière : mercredi 9 mars.

Etrangers au département : mercredi 20 avril.

Sursitaires : lundi 25 juillet.

Un film régionaliste. — Jeudi prochain, à 20 h. 30, dans la salle du Family-Ciné, sera projeté un film régionaliste sur les beautés de l'Aveyron.

M. Lagarde, Président de la Fédération des Essi de l'Aveyron, a demandé à M. A. Delmas, Président du syndicat d'initiative de Figeac, de bien vouloir présenter ce film dont il a pu apprécier le grand intérêt lors de sa présentation officielle, à Rodez, il y a deux ans.

M. Delmas est heureux de répondre à l'appel de M. Lagarde. Il convie le public figeacois à aller très nombreux au Family-Ciné, jeudi, pour y voir les panoramas du pays voisin et ami.

La célèbre procession des « Pénitents noirs » passera sur l'écran et l'on entendra le fameux carillon de la cathédrale de Villefranche-de-Rouergue.

En complément : Actualités mondiales.

Participation aux frais : 1 franc.

Mariage. — Nous venons d'apprendre le mariage de Mlle Paulette Vermande, pastourelle du Lot, avec M. E. Paramelle, sous-lieutenant à Angoulême, dont les familles sont originaires de Latronquière.

Compliments aux parents et vœux de bonheur aux jeunes et charmants époux.

La multiplicité des accidents d'auto. — La fréquence des accidents provoqués par les voitures à Figeac devra faire l'objet d'une enquête sévère.

La police, très active, ne peut être incriminée. Elle accomplit, avec le personnel réduit dont elle dispose, toute l'œuvre de vigilance possible.

Il est certain que la prudence des chauffeurs n'est pas aussi grande qu'on pourrait le désirer et que, au surplus, les abords de Figeac présentent des dangers. Nous pensons qu'ils pourraient être atténués dans une large mesure.

Malheureusement, les services compétents, chevauchent les uns sur les autres ; des projets établis depuis longtemps, se heurtent à des intérêts particuliers, et les progrès qui devraient être réalisés sont remis à plus tard.

Cependant la question de sécurité publique garde toute son importance.

Bagnac

Deux chiens trop méchants. — Mlle Paramelle Palmire, 47 ans, domiciliée au hameau de Landrevie, commune de Bagnac, est propriétaire de deux chiens hargneux : ceux-ci, non contents d'aboyer, mordent les passants.

Ces jours derniers, M. Boutaric Léopold et son fils Paul âgé de 12 ans, en furent les victimes. Ils furent cruellement mordus.

Plainte a été portée à la gendarmerie de Figeac. Une enquête est ouverte.

Mlle Paramelle ne s'étant pas conformée aux ordres du garde champêtre, lui prescrivant de museler ses chiens, a été gratifiée d'un procès-verbal.

Aynac

Foire. — Voici les cours pratiqués à notre foire du 2 février :

Vœux de boucherie, de 9,50 à 12 fr. le kilo ; cochons gras, de 340 à 385 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 150 à 200 fr. pièce.

Volailles : poulets, 5 fr. ; lapins, de 3 à 3,25, le tout la livre ; œufs, 6,50 la douzaine.

Grand choix de légumes.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Légion d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir la nomination, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de notre compatriote gourdonnais, M. Henri Bennet, directeur honoraire d'Ecole supérieure.

Cette flatteuse distinction est la récompense juste et un peu tardive de ses quarante-quatre ans et demi de bons et loyaux services dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures, dont vingt-neuf ans comme directeur.

Le nouveau légionnaire, auquel nous adressons nos vives félicitations est le frère du sympathique M. Léon Bennet, instituteur en retraite dans notre ville.

Récompenses honorifiques. — Une mention honorable vient d'être accordée à M. Escalmel, le sympathique percepteur de Gourdon, pour sa propagande en faveur des retraites pour la vieillesse. Nos cordiales félicitations.

M. Dalet Jean-Baptiste, greffier de paix et agent d'assurances à Gourdon, a cédé à M. Fernand Lacam, agent général de la Cie Phénix-Accidents, le portefeuille concernant les branches Incendie et Vie de la Cie française du Phénix à Gourdon.

A la suite de cette cession, ladite compagnie a décerné à M. Dalet, le titre d'agent général honoraire ainsi qu'une médaille de vermeil en reconnaissance de ses bons et loyaux services depuis l'année 1905 jusqu'à aujourd'hui.

M. Dalet conserve toujours l'agence générale « Accidents » de la Cie Zurich dont il est titulaire depuis la même époque.

Nos sincères félicitations.

Labastide-Murat

Foire du 4 février. — Notre foire du 4 février a été importante. Beaucoup d'animation au foirail aux bœufs, abondamment pourvu. De nombreuses transactions ont eu lieu, surtout parmi les attelages de travail. Les cours étaient fermes avec légère tendance à la hausse.

Accidents. — Notre concitoyen M. Joseph Galet, employé agricole, au service de Mme Veuve Figeac Eugénie, de Salviac, s'est blessé en manœuvrant un brabant, dont l'aïlillon lui a fait une entaille au genou.

M. le D<sup>r</sup> Cambornac de Salviac, lui a donné les soins nécessaires et a prescrit un repos de 12 jours.

La jeune fille de M. Castand Marcel, menuisier à Salviac a fait une chute et s'est blessée au menton.

M. le D<sup>r</sup> Cambornac lui a fait quelques points de suture. Son état n'inspire aucune gravité.

A nos concitoyens, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Hyménée. — C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage de notre estimé concitoyen M. Fernand-Joseph Deviers de Ghuillane-Salviac avec Mlle Marie-Louise Fraysse, la gracieuse fille de M. Fraysse, adjoint au maire de Rampoux.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes et futurs époux.

Léobard

Probité. — M. Laurié, propriétaire à l'Abbaye, a trouvé sur la voie publique un portefeuille qu'il tient à la disposition de son légitime propriétaire.

Nos félicitations.

Thézac

Décès. — Nous apprenons le décès, à l'âge de 85 ans, de M. Jean Frayssinet, du Repaire. C'est une figure sympathique qui disparaît.

En cette pénible circonstance, nous adressons à sa veuve, à ses enfants, en particulier, à son fils, Damien, conseiller municipal à ses petits-enfants et à toute la famille, l'expression de nos sympathiques condoléances.

Souillac

Accident du travail. — Gino Meneghin, âgé de 24 ans, maçon, au service de M. G. Vidal, entrepreneur de maçonnerie en notre ville, s'est blessé au genou gauche et à la paume de la main droite en tombant d'une échelle, à l'école d'artisanat rural de Souillac.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Manœuvre. — Le jeudi 3 février, les gendarmes de notre brigade se sont rendus sur les landes de Martel pour y faire une manœuvre, en compagnie des brigades de Martel, Payrac, Gramat et Vayrac.

Ces manœuvres, commencées à 13 heures, ont pris fin à 16 heures.

Strenquels

Election municipale. — Les électeurs de Strenquels ont été appelés, le 30 janvier, à procéder à l'élection de 2 conseillers municipaux. M. Cloval, S.F.I.O. a été élu, par 53 voix sur 103 suffrages exprimés. Il y eut ballottage pour un siège.

Dimanche 6 février, a eu lieu le second tour de scrutin. Ont obtenu : MM. Verdet, S.F.I.O., 69 voix, élu ; Daffas, préfet honoraire, radical-socialiste indépendant, 42 voix ; Jarrige, 2 voix.

CHEZ LES COIFFEURS DE CAHORS

Les Coiffeurs de Cahors (Dames et Messieurs), réunis au Café Tivoli, le 3 février, ont adopté le principe d'une augmentation des tarifs toutes catégories.

Le Comité Préfectoral de Surveillance des Prix ayant accordé une augmentation de 10 à 20 0/0, selon les services exécutés, les Coiffeurs se réuniront le 23 février, pour prendre une décision définitive. Il est à retenir que depuis 1931, les tarifs des Coiffeurs seulement n'ont subi aucune augmentation. — LE BUREAU SYNDICAL.

BIBLIOGRAPHIE

L'Action laïque

L'Action Laïque, organe mensuel de la Confédération générale des Œuvres Laïques (Ligue Française de l'Enseignement) publiée dans son numéro de janvier un grand leader d'Albert Bayet : Plus que jamais, Front Laïque, des articles sur la réforme de l'enseignement, l'Action Démocratique et laïque des Femmes, les Pêches de la Jeunesse, et les diverses activités laïques pour la jeunesse et pour l'organisation des loisirs.

Abonnement : 15 francs (C.-Ch. P. Paris 220-04), spécimen gratuit sur demande, 3, rue Récamier, Paris, 7<sup>e</sup>.

RENSEIGNEMENTS

Jeunes gens désireux d'obtenir un sursis d'incorporation

L'article 46 de l'instruction ministérielle relative au recensement et à la révision du contingent dispose que les sursis prévus doivent être demandés dans les deux mois qui précèdent les opérations du conseil de révision.

Les jeunes gens désireux d'obtenir un sursis d'incorporation sont donc invités à adresser « sans délai » une demande aux maires des communes qui ont procédé à leur inscription sur les tableaux de recensement communaux.

Les dossiers qui ne pourront être présentés au cours des séances du conseil de révision seront examinés à la séance extraordinaire du 25 juillet 1938.

Passé cette date, les demandes formulées par les jeunes gens incorporables en septembre et octobre 1938 qui n'auront pas fait l'objet d'une décision pour des causes non imputables aux autorités administratives ne seront pas susceptibles d'être accueillies.

AUX DAMES DE FRANCE

Maison Georges TEIL  
89, Boulevard Gambetta, CAHORS

VENTE RÉCLAME DU 10 AU 28 FÉVRIER

Rayon de l'Homme

Complets mesure : 350 fr., 400 fr. et 450 fr.

Profitez de ces bas prix avant l'entrée de saison

Choix Complet de draperies pour Hommes

Jeunes Gens et Enfants à des prix sans concurrence

Exposition extérieure si le temps le permet  
les journées des 10, 11 et 12 Février

Petites annonces économiques

A LOUER, 2 pièces vides, rez-de-chaussée Chartreuse, convenant pour Bureau, Libre de suite. — Petite maison seule, 2 pièces, eau, gaz, électricité. Libre fin février. S'adresser : Maratuech, place du Théâtre, Cahors.

ON DEMANDE, comme secrétaire, jeune femme, bonne instruction, bonne éducation, disposant 4 après-midi par mois. Ecrire Bureau Journal.

Dernière heure

Contre les raids d'avions espagnols

De Londres. — A la Chambre des Communes, M. Eden a déclaré que le représentant britannique à Salamance avait été chargé d'informer les autorités nationalistes que la patience montrée par le gouvernement britannique était épuisée et qu'il se réservait le droit, dorénavant, en cas d'attaque contre des navires, d'entreprendre, sans préavis, toute action de représailles qu'il juge nécessaire et appropriée.

Vers une diminution des impôts... aux Etats-Unis

De Washington. — Une campagne se dessine au Sénat des Etats-Unis en faveur d'une révision du système fiscal encore plus complète que celle projetée. Le Sénat voudrait permettre à l'industrie de reprendre de l'activité en allégeant son fardeau d'impôts.

Rappel de l'ambassadeur allemand

De Berlin. — On déclare que l'ambassadeur d'Allemagne à Moscou, le comte von der Schullenburg, sera rappelé prochainement et que l'ambassade du Reich à Moscou serait gérée, dorénavant, par un chargé d'affaires.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Eug. BICAN et leurs enfants ; Monsieur et Madame DUCLOS, née BICAN, à Bordeaux, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Barthélemy BICAN

décédé à Cahors, le 8 février 1938, à l'âge de 81 ans, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le jeudi 10 février 1938 à 8 h. trois quarts, en l'Eglise St-Urbain.

Réunion maison mortuaire, 13, rue Mascoutou.

REMERCIEMENTS

Les familles Fernand COUALLAC ; Camille POMMIER ; Madame Veuve DELPY ;

Les familles POMMIER, VERDIER, DECREMPS, VALET, SABATIER, ESPERE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve POMMIER  
Née ALEXANDRE

REMERCIEMENTS

Monsieur Jean-Louis MERCADIE ; Monsieur Paul MERCADIE et Madame, née MOTTAZ ; Madame Ernest SEMIROT, née MERCADIE Jeanne, Monsieur et leur fils Jean-Pierre ; Monsieur Jean MERCADIE, Madame, née DAJANE, et leur fille Jacqueline ; Monsieur Lucien MERCADIE, Madame, née COMBES, et leur fils Pierre ; Madame et Monsieur Léon MERCADIE et leur famille, de Dégagnac ; Madame Veuve LAMARTINIE, née MERCADIE, et sa famille, de Dégagnac ; Madame et Monsieur Pierre DENEGRE, de Saint-Céré ;

Les familles DENEGRE, MERCADIE, LARRIVE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Jean Louis MERCADIE  
Née Marie-Louise DENEGRE

REMERCIEMENTS

Monsieur Jean SEGUY, Négociant et Agent d'assurances, et Madame Jean SEGUY ; Madame François SEGUY ; Monsieur Robert SEGUY, avoué, et Madame Robert SEGUY ; Monsieur Bernard SEGUY, Contrôleur-Rédacteur des Contributions Directes, et Madame Bernard SEGUY ; Monsieur Georges SEGUY, pharmacien, et Madame Georges SEGUY ; Monsieur Pierre SEGUY, Adjudant-pilote ; Monsieur Jacques SEGUY, Avocat, et tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Mathilde BALMES  
Veuve Bernard SEGUY

Atteint d'arthritisme  
genoux et chevilles enflées...

...j'ai été surpris de la facilité avec laquelle en trois semaines j'ai été débarrassé de mes rhumatismes par l'usage de vos cachets Gandol. Depuis 6 mois, je souffrais. Je suis concierge et j'ai conseillé Gandol à beaucoup de mes locataires, tous ont été satisfaits. » (M. Perron, concierge, 77, rue Vauvargues, Paris 18<sup>e</sup>). C'est que Gandol, après avoir éliminé l'acide urique, l'empêche de se reformer dans l'organisme. 13 fr. 75. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

Mesdames,

RAYMOND offre gracieusement un Album de « Mon Tricot » pour tout achat. LAINES DU PINGUIN  
Coloris mode pour le printemps  
55, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 7

UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

Elle était debout devant lui, le menton levé, l'air à la fois impertinent et rageur. Dans le carré de clarté que projetait la porte ouverte sur l'ombre du corridor, il la voyait mieux qu'il ne l'avait fait la veille : le visage un peu court, le teint lisse, si mai qu'on l'eût dit clair alors qu'il avait un ton d'ambre légèrement foncé, de petites oreilles délicatement ourlées, les yeux longs, d'un brun sombre et velouté pointillé d'or.

Après quoi, comme honteuse de cet intertempêt accès de gaieté, elle s'arrachait à l'étreinte qui, machinalement, prenait sa course à travers le couloir, elle s'en fut vers l'escalier avec

une vivacité d'alouette, tandis que les roulades de son jeune rire arrivaient jusqu'à Joranne, abasourdi.

« Qu'est-ce qu'elle a ? » maugréait-il tout haut, mi-vevé, mi-tringue, en revenant vers sa chambre d'un pas songeur.

C'est alors qu'il s'aperçut dans la glace, le blaireau à la main... une joue couverte de mousse de savon, l'air légèrement ahuri et les yeux arrondis par la perplexité...

« Sacrée gamine !... » Et puis il n'y pensa plus.

Lorsqu'il eut pris son déjeuner, de bel appétit, il revint s'accouder à la fenêtre. La campagne rayonnait de calme et de douceur. La lumière ambree d'octobre courait sur les champs qui dévalaient des pentes, caressait les dômes rous des châtaigniers, mettait des moires brillantes sur le miroir d'eau, au pied de ce château étrange posé sur la hauteur comme un nid d'oiseau sauvage. Alentour, le silence était roi.

Vraiment, ici, on se sentait très loin du monde et si loin de Paris !... « Après tout, médita André, cela ne doit pas être déplaisant de se reposer quelque temps en ces solitudes... »

Et puis... sa pensée vagabonde s'enleva.

Dans sa mémoire, des images encore mal effacées se levèrent, qu'il essaya en vain de chasser. Il ne le

pouvait pas... Des lèvres sensuelles et des yeux avides fleurissaient sur l'écran de son souvenir

« Ah ! » fit-il, excédé. Et il haussa les épaules comme pour se décharger d'un important fardeau...

IV

Bas et trapus, les cognassiers, avec leurs fruits resplendissants, évoquaient la vision de quelque jardin des Hespérides. Une odeur sucrée courait dans l'air qui accueilliit André comme il mettait le pied dans la cour.

Correct, rasé de près, le teint frais sous le hâle et ses cheveux épais correctement tirés sur ses tempes minces, il avait l'air plus jeune.

Il regarda le ciel d'un bleu pâle et doux traversé de nuages brillants, puis s'aventura à pas incertains, cherchant visiblement où se diriger... Quand il passa près de l'enclos, une voix narquoise l'interpella :

« Hou ! hou !... Avez-vous besoin de quelque chose ?... »

Il aperçut, à la base d'un des troncs, les montants d'une échelle Et, comme il approchait de la haie, il avisa, sur la plus haute marche, la silhouette bleue de Marie-Claude.

Elle s'inclinait pour le héler... jouant sa taille souple... tandis que son panier, défilé aux trois quarts plein des beaux fruits d'or, tout pareils à d'énormes lingots, menaçait de déborder

Le jeune homme enjamba, s'approcha de l'arbre et leva la tête vers la fraîche vision.

« Attention !... Vous allez les perdre !... dit-il, avec un geste pour retenir la vannierie trop dangereusement inclinée.

« Oh ! excusez-moi !... Je ne l'ai vraiment pas fait exprès !... »

Mais ses yeux riaient malgré elle tandis qu'elle avouait, d'un ton piteux :

« Je n'ai pas de chance !... Moi non plus, répliqua-t-il en riant.

« La regardait, intéressé, tandis qu'elle lui souriait avec une sympathie nouvelle.

« C'est curieux, émit-il au bout d'un instant en hochant la tête.

« Quoi ?... »

« Vous... vous avez l'air de Frégoli... Un Frégoli charmant en tablier à bavette.

« Qu'est-ce que Frégoli ? demanda-t-elle, aiguillant des prunelles curieuses.

« C'est un monsieur à transform-

tions... comme vous êtes une fillette à transformations.

« Une fillette !... protesta

**PRETS EN 48 H.** par nos soins de 5.000 à 800.000. Int. 4% net Rembt au gré à Commerc. Indust. Agric. Particul. sur ttes garanties, et signat. sér. Aide pour construire, s'établir, gérer. Discrétion. RIEN D'AVANCE au FONCIER RURAL et COMMERCIAL, 42, rue de Paradis, PARIS, 10<sup>e</sup>

**50 Fr. par jour**

Vente domicil. Nouv. brill. Métaux Bon Marché démont. facil. Vte assu. **COTON MAGIQUE**, Cité Moderne, VINCENNES.

**ÉTUDE**

DE  
**M<sup>r</sup> PIERRE DESPRATS**  
Avoué à Cahors  
Rue du Portail-Alban N° 10

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le dix-huit novembre mil neuf cent trente-sept, enregistré et signifié à avoué et à partie,

Entre :

Monsieur François LEBOUCHER, propriétaire, demeurant précédemment à la Métairie-Basse, près de Catus et actuellement à Montmorency (Seine-et-Oise), numéro 8, rue de la Forêt ;

Et : Madame Louise LEYRIT, épouse séparée de corps dudit François LEBOUCHER, demeurant précédemment à la Métairie-Basse, près Catus, et actuellement chez Monsieur BROUSSE, à Colombier, près Béziers (Hérault).

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux LEBOUCHER-LEYRIT aux torts et griefs réciproques des deux époux.

Cahors, le huit février mil neuf cent trente-huit.

Pour extrait,  
P. DESPRATS.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Bibliographie**

Supplément aux Lectures pour Tous de février 1938

**LA TRISTE ENFANCE DE LOUIS XIV**

Ceux qui aiment les récits historiques liront avec émotion le nouvel ouvrage d'Armand Praviel : *La triste enfance de Louis XIV*. Cette période de la vie du Grand Roi est peu connue et nous conseillons à nos lecteurs de lire ces touchantes aventures dans le numéro de février des Lectures pour Tous.

**LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ**

37, rue Marbeuf, Paris, 8<sup>e</sup>  
Abonnement, 70 fr. — Le n° 7 fr.  
Spécimen gratuit sur demande

Sommaire du n° 176. — Février 1938

**I. — PROBLÈMES DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

L'Empire et le nouveau Gouvernement.

La nouvelle Allemagne est-elle qualifiée pour les entreprises de colonisation ? par A. Touzet.

« Le Japon doit combattre l'Angleterre », Vues de Tôta Ishimaru-Commentaires de R. Bouvier.

Pour comprendre le Japon : données élémentaires, chiffres et cartes, par Jean Chénier.

**II. — LES GRANDS PROBLÈMES DE LA COLONISATION**

Vu de la rue Marbeuf, par Stanislas Reizler : 1° Les Français ont-ils mieux réussi que les Romains en Algérie ? 2° Coran et Code civil.

Quand M. Brévié fait le tour des problèmes indo-chinois, par Roger Gasquet.

Pour un paysan indigène : les grands barrages algériens, par Paul Cutry.

Les travailleurs marocains de l'Anti-Atlas, chez eux, en France, par Joanny Ray.

Le Sénégal : structure sociale et économique, par R. Rousseau.

Les grands fleuves de l'Empire français, par Robert Mangin.

L'Empire Portugais : cartes et statistiques, par J. R.

**III. — TOURISME, CROISIÈRES**

Au Groupe Colonial du T.C.F. : d'Alger au Cap, tracé français.

En Afrique Equatoriale Française : impressions de route, par Pinauld.

Les « Ajistes » à la découverte du Maroc.

**IV. — PROBLÈMES DE LA TECHNIQUE**

La prophylaxie collective du paludisme, par M. E. Farinaud.

Comment produire la force motrice, par Pasques.

**V. — DE L'HISTOIRE, DES ARTS ET DES LIVRES**

Les reliques de l'Art Cham, par Jean Rispaud.

Dans le sud de Madagascar. — Aux tombeaux de Morondave, par Myriam Harry.

Les livres, par le Chartiste.

Petit litté colonial, par Sidi-Vaugelas.

**VI. — VARIÉTÉS**

Instantanés à travers le monde (Papete, Djibouti, Dakar, Hanoi, Fort de France, en Chine, à Addis-Abeba, à la Réunion, au Cameroun, au Congo belge, etc...)

Palabres par les Broussards.

Les beaux timbres coloniaux.

Propos du Hargneux : la valse des Gouverneurs, par le docteur Saspotas.

**CARNAVAL DE NEIGE AUX PYRÉNÉES**

Le train de neige, rapide 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, à nombre de places strictement limité, partant dans la nuit du vendredi 25 ou samedi 26 février 1938, vous permettra d'aller faire des sports d'hiver aux Pyrénées, à Luchon, Superbagnères, Font-Romeu ou Mont-Louis, en bénéficiant d'une réduction allant jusqu'à 60 0/0. Brive, départ 1 h. 46 ; Luchon, ar-

rivée, 7 h. 30 ; Font-Romeu, arrivée, 9 h. 30 ; Mont-Louis, arrivée, 9 h. 47. Retour individuel par les trains du service régulier à partir du dimanche soir 27 février.

Validité des billets jusqu'au 6 mars avec faculté de prolongation de une ou deux fois 4 jours.

Billets complémentaires, d'aller et retour, avec 20 0/0 de réduction et validité spéciale délivrés au départ des principales gares de l'ancien réseau P.-O. Midi pour permettre de rejoindre le train de neige.

Demandez la notice détaillée dans les gares.

**PLAISIRS DE NEIGE EN AUVERGNE (saison 1937-1938)**

En peu de temps... au départ d'Aurillac, vous serez sur les champs de neige du Lioran, grâce aux améliorations apportées au service des trains. Vous bénéficiez des commodités suivantes :

Les dimanches et fêtes, du 19 dé-

cembre au 3 avril, train spécial 3<sup>e</sup> classe (Aurillac départ 8 h. 21, Vic-sur-Cère départ 8 h. 46, Le Lioran arrivée 9 h. 22). Il sera en correspondance avec les trains de Capdenac départ 6 h. 33 et de Rodez 4 h. 41.

Le dimanche 19 décembre, ainsi que les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches de janvier et février, train spécial 3<sup>e</sup> classe (Aurillac départ 9 h. 04, Le Lioran arrivée 10 h. 05).

Pour votre retour. — Les dimanches et fêtes, du 19 décembre au 3 avril, train spécial 3<sup>e</sup> classe (Le Lioran départ 16 h. 23, Vic-sur-Cère arrivée 16 h. 59, Aurillac arrivée 17 h. 15, avec correspondance pour Capdenac arrivée 19 h. 05 et Rodez arrivée 21 h. 50).

Le dimanche 19 décembre, ainsi que les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches de janvier et février, train spécial 3<sup>e</sup> classe (Le Lioran départ 18 heures, Aurillac arrivée 19 h. 03).

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

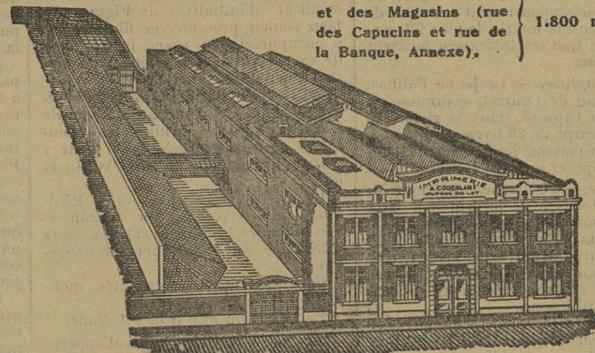
10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m<sup>2</sup>



**LA MODE PRATIQUE**

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL un abonnement de faveur de 3 mois et une pochette de patrons, le tout pour 20 frs

De plus, vous trouverez dans le 1<sup>er</sup> N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez 20 francs avec cette annonce : 79, boulevard Saint-Germain, Paris. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

**SERVICE D'HIVER 1937-1938**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	10 15	10 15	10 15	10 15	10 15	10 15	10 15
PARIS (Aust.) dép.	10 27	10 27	10 27	10 27	10 27	10 27	10 27	10 27
LIMOGES (arrivée)	15 29	15 29	15 29	15 29	15 29	15 29	15 29	15 29
LIMOGES (départ)	15 43	15 43	15 43	15 43	15 43	15 43	15 43	15 43
BRIVE (arrivée)	16 59	16 59	16 59	16 59	16 59	16 59	16 59	16 59
BRIVE (départ)	8 14	12 28	17 58	3 18	2 1	4 19	7 33	10 47
Gignac-Cressensac	8 50	13 4	18 34	—	—	—	—	—
SOULLAC... dép.	9 12	13 36	17 42	18 52	—	4 55	8 12	—
CAZOUÈLES... dép.	9 19	13 43	18 58	—	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	19 2	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénélon	9 33	13 57	19 10	—	—	—	—	—
Nozac	9 42	14 6	19 18	—	—	—	—	—
GOURDON... dép.	9 55	14 19	19 18	4 19	27	5 20	8 36	—
Saint-Clair	10 4	14 28	19 35	—	—	—	—	—
Dégagnac	10 14	14 38	19 44	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	10 24	14 48	19 53	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 34	14 58	20 2	—	—	—	—	—
Espère	10 42	15 6	20 9	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée)	10 51	15 18	19 20	18	—	3 32	5 57	9 13
CAHORS (départ)	11 45	17 31	18 43	—	—	3 36	6 01	9 18
Sept-Ponts	11 58	17 42	—	—	—	—	—	7 51
Cieurac	12 11	17 57	—	—	—	—	—	8 1
Lalbenque	12 18	18 4	—	—	—	—	—	9 42
Causade	12 46	18 34	19 28	—	—	6 44	10 3	8 28
MONTAUBAN arr.	13 17	19 5	19 43	—	—	4 30	7 50	23 8 53
TOULOUSE... arr.	14 07	20 30	—	—	—	5 10	7 45	11 25

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	Autorails	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	DIRECT	EXP.	EXP.	RAPIDE
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
TOULOUSE... d.	3 53	9 25	8 35	13 25	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN... d.	6 11	10 50	9 17	14 6	16 35	18 12	21 46	—	0
Causade	6 50	11 15	9 35	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque	7 26	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac	7 34	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 59	10 9	14 58	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	15 2	—	19 19	22 44	—	0 56
Espère	8 27	—	—	—	—	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus	8 40	—	—	—	—	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril	8 53	—	—	—	—	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—	—	—	20	—	—	—
Saint-Clair	9 10	—	—	—	—	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	—	20 18	23 24	—	—
Nozac	9 30	—	—	—	—	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénélon	9 38	—	—	—	—	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar	9 45	—	—	—	—	20 39	—	—	—
CAZOUÈLES... dép.	9 51	—	—	—	—	20 45	—	—	—
SOULLAC... dép.	10 4	—	11 12	—	—	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressensac	10 32	—	—	—	—	21 22	—	—	—
BRIVE... arr.	10 57	—	11 50	16 33	—	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE... dép.	—	—	11 58	16 39	—	—	0 29	—	2 30
LIMOGES... arr.	—	—	13 22	18 5	—	—	1 49	—	3 47
LIMOGES... dép.	—	—	13 35	18 14	—	—	2 2	—	3 50
PARIS... (A.) arr.	—	—	18 52	23 23	—	—	6 43	—	8 39
PARIS... (O.) arr.	—	—	19 4	23 35	—	—	6 55	—	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.

**Montauban, Cahors à Libos**

	Autorails	MARCHÉ-VOY.	Autorails
MONTAUBAN... d.	10 50	14 6	15 35
CAHORS... d.	11 59	14 58	18 20
Mercuès	7 15	12 9	16 9
Donelle (Arrêt)	7 19	12 12	16 16
Parnac	7 28	12 17	16 27
Luzech	7 34	12 22	16 35
Castelfranc	7 41	12 30	16 49
Puyssac (Arrêt)	7 48	12 32	16 55
Puy-l'Évêque	7 55	12 39	17 5
Duravel	8 2	12 44	17 15
Soturac-Touzac	8 9	12 49	17 25
Fumel	8 19	12 57	17 38
LIBOS... d.	8 24	13	17 46
AGEN	13	14 6	18 20

**Libos, Cahors à Montauban**

	Autorails	Autorails
PENNE	6 45	9 15
LIBOS... dép.	6 48	9 23
Fumel	6 56	9 37
Soturac-Touzac	7 5	9 47
Duravel	7 6	9 57
Puy-l'Évêque	7 11	10 10
Puyssac (Arrêt)	7 15	10 17
Castelfranc	7 23	10 38
Parnac	7 28	10 51
Donelle (Arrêt)	7 32	11
Mercuès	7 35	11 8
CAHORS	7 44	11 24
CAHORS	7 45	11 45
MONTAUBAN	8 53	13 17